Sergy Infos

N° 82

Journal d'informations municipales

Commune de Sergy

Novembre 2023

Sommaire

PAGE 2
- Edito du Maire - Etat civil

PAGE 3
- Vie scolaire

PAGE 4 - 5
- Les événements de notre village

PAGE 6 - 7
- Les projets en cours et à venir

PAGES 8
- Développement durable

PAGE 9
- Centre Sportif de Sergy

PAGE 10 - 11
- Vie sociale

PAGE 12
- Focus sur nos associations

PAGES 13
- A savoir

PAGES 14
- Les décisions du conseil

PAGE 15
- Divertissements

PAGE 16
- Informations utiles

État civil

Bienvenue

INPONG June	née le 16 juin 2023
REDUREAU Timéo	né le 15 juillet 2023
CLOUPET Milena	née le 15 juillet 2023
BERRAHNA Sakina	née le 14 août 2023
GUENEGOU Naël	né le 7 septembre 2023

Félicitations

CHERRY Daniel et RIVE Pauline	le 9 juin 2023
TERRASSON David et BOUCHER Sarah	le 8 juillet 2023

Condoléances

YOUNG James	décédé le 03 juillet 2023
COLLET Annick	décédée le 22 juillet 2023
PILLARD Clémence	décédée le 26 juillet 2023
LEPORI Ilan	décédé le 22 août 2023
LAURENT Georges	décédé le 17 septembre 2023
JARNIER Madeleine	décédée le 26 septembre 2023
EGGER Paul	décédé le 29 septembre 2023

Edito du Maire

Chères Sergiennes, Chers Sergiens,

Je vous écris cet édito sous un beau soleil d'octobre, avec des températures surprenantes pour cette saison automnale. Il est évident que même si cette situation s'est avérée agréable pour chacun d'entre nous, elle n'en demeure pas moins inquiétante pour le climat, nous avons également eu comme exemples les nombreuses tempêtes en cette fin d'été avec, pour certains d'entre vous, de la casse et des inondations importantes.

Malgré tout, j'espère que vous avez passé un bel été et que vos enfants ont tous bien repris leur chemin scolaire, bien que pour beaucoup d'entre eux, un manque de professeurs se fait sentir de plus en plus chaque année qui passe, notre région étant peu attractive financièrement pour eux et en tension permanente au niveau de l'immobilier.
Pour notre commune, notre projet de logement pour les agents communaux avance, la livraison est envisagée à la fin du printemps 2024, sans compter les travaux de la ZAC qui vous seront présentés lors d'une réunion publique qui aura lieu le samedi 10 février, à 10h00, salle des mariages, Bâtiment annexe.

Du côté de notre école, la rentrée s'est très bien déroulée, l'équipe enseignante est au complet mais nous restons toujours à flux tendu concernant les agents périscolaires et de cantine, pour lesquels nous rencontrons, comme toutes les communes du Pays de Gex, beaucoup de difficultés à recruter. Sans compter, comme vous avez pu le lire ou l'entendre, la décision de l'Etat qui a validé une prime de vie chère destinée aux agents de la fonction publique sur 61 communes - mais malheureusement pas la nôtre - ni certaines communes du Pays de Gex, comme vous pouvez le constater sur le plan. Une injustice importante pour nos agents, pour les enseignants et pour tous les employés de la fonction publique, le zonage s'étant basé sur la tension du logement et la densité des fonctionnaires.

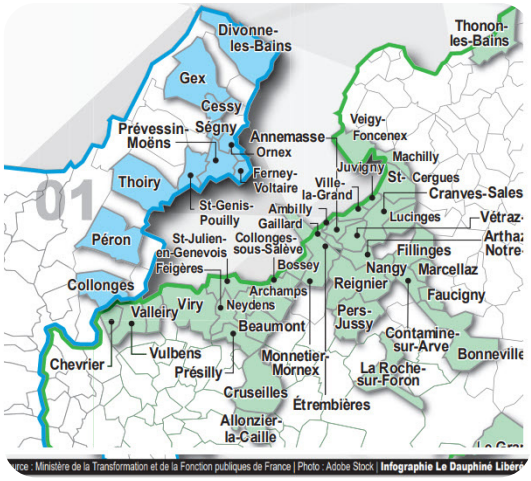

Source : Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques de France | Photo : Adobe Stock | Infographie Le Dauphiné Libéré

Concernant les aménagements et travaux pour notre village, nous avons mis l'accent cette fin d'année sur des rénovations nécessaires et la mise en place de services utiles, comme les vélos en libre-service, une salle d'exposition, la mise en avant d'actions sociales ou encore la rénovation du centre du village. Nous sommes en effet convaincus qu'il est préférable de mettre en action de petits projets de service public, utiles à un grand nombre, plutôt que de grands projets à destination de quelques personnes.

Pour les manifestations à venir, l'agenda est bien rempli et je remercie nos différentes associations pour leur dynamisme. Quelle chance d'avoir tous ces évènements dans notre village !
Je tiens à mettre en avant également l'ouverture du Portail de la science du CERN, que je vous encourage vivement à aller visiter en famille. En effet, le bâtiment et les installations sont magnifiques et c'est une grande chance d'avoir à côté de chez nous ce centre de communication grand public pour l'éducation scientifique.

Et enfin, pour terminer sur une note festive, je vous informe que les vœux du Maire sont fixés au vendredi 19 janvier 2024, à 19h00, Salle de la Calame. L'équipe municipale se réjouit de partager ce moment avec vous, nous vous attendons nombreux. Très bonne fin d'année à toutes et tous !

Catherine Moine, Maire

La rentrée 2023 - 2024

La rentrée à l'école de Sergy s'est bien déroulée, avec 9 classes, nous comptons **239 élèves** pour cette année.
L'équipe enseignante : *Thibaut Verdon, Cindy Perrachon, Nelly Di Santo, Inès Gentelet, Laurie Peyronnet, Aline Leimbacher, Erika Jomain, Lydie Jonville (Directrice), Julia Guillot.*
L'année scolaire 2022-2023 a été riche de projets portés par l'équipe enseignante, avec une liste non exhaustive comme la semaine du goût, les ateliers cuisine, les sorties cinéma, la journée du pull moche, les olympiades…

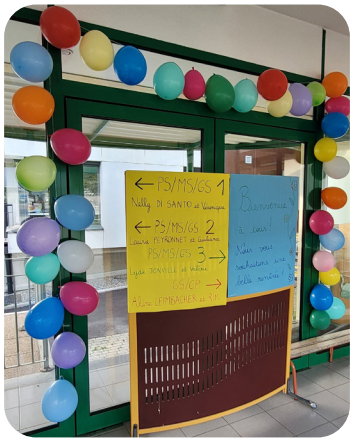

Des voyages scolaires de fin d'année ont été organisés et les enfants en sont revenus ravis. Le point d'orgue de l'année a bien sûr été la kermesse.

Nous tenons à remercier l'équipe enseignante, le dynamique Sou des écoles et la super association des parents délégués de faire vivre ainsi notre belle école.

Des solutions pour sécuriser les abords de l'école

Dans le cadre de la recherche de la sécurisation des abords de l'école, la Commission Scolaire du Conseil, avec le précieux soutien de Mickaël Simon, adjoint au Développement durable, a transmis **un questionnaire sur la mobilité autour de l'école à tous les parents.**

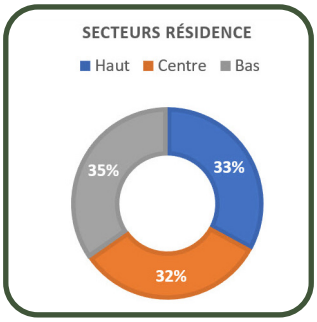

Avec 181 formulaires analysés, il en ressort une répartition assez homogène du nombre d'élèves entre Sergy Haut, Sergy Centre et Sergy Bas. Les élèves viennent pour la grande majorité en voiture à l'école. De nombreux parents à travers ce questionnaire relèvent un net **besoin de sécurisation pour les vélos et les piétons.** Le principal accès en voiture ou en mobilité douce se fait par la rue des Prêles, la rue des Peupliers étant actuellement réservée aux piétons et vélos.

Nous avons proposé un **système de pédibus** sur la base du volontariat dans ce questionnaire mais malheureusement, près de 85% des personnes qui ont répondu ont indiqué **ne pas être intéressées par ce système,** avec comme principale raison des contraintes horaires professionnelles. Nous invitons cependant les parents ayant répondu positivement au questionnaire de se rapprocher de leur voisinage pour initier les discussions autour du « pédibus de proximité ».
Nous envisageons une **modification du parking de l'école pour permettre une meilleure utilisation ainsi qu'un sens de circulation unique afin de fluidifier et sécuriser les utilisateurs de mobilité douce aux abords de l'école.** Vous serez bien entendu informés des prochaines étapes de ce projet.

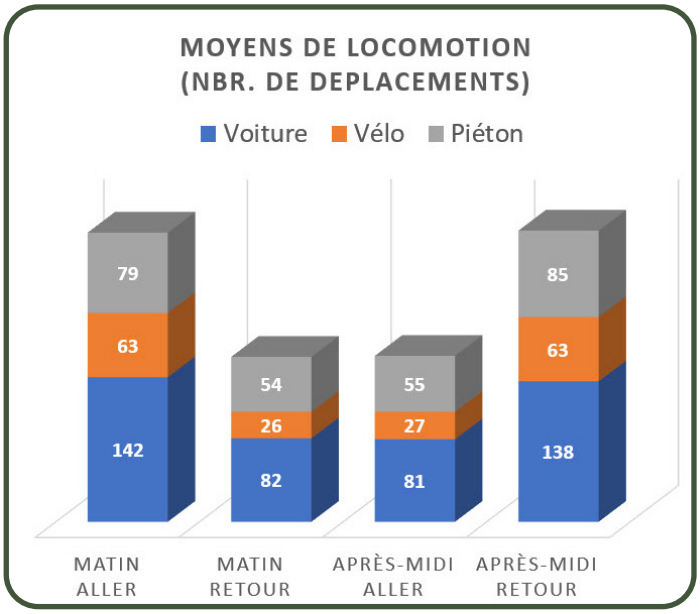

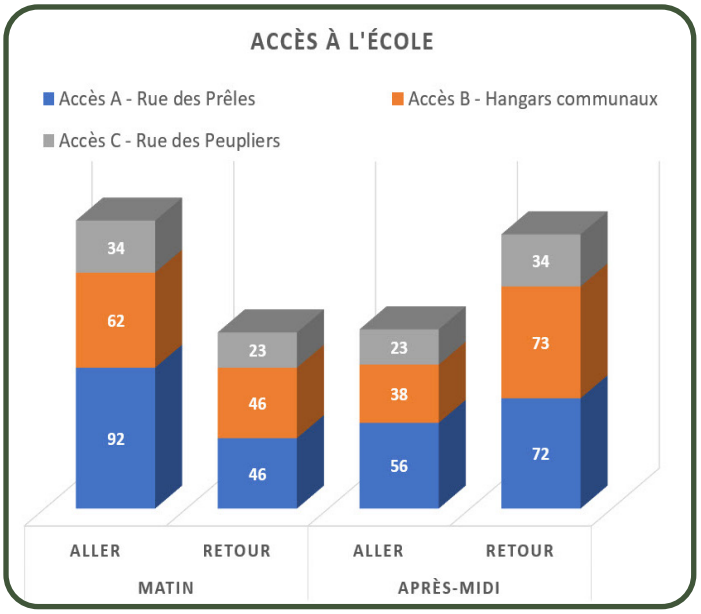

Les événements de notre village en images

Kermesse de l'école
Samedi 1er juillet

Cérémonie et bal des pompiers
Vendredi 14 juillet

Les événements de notre village en images

Journée Pulling Gessien
Samedi 9 septembre

Matinée Village Propre
Samedi 16 septembre

Journée boudin
des bons vivants
de Sergy
Samedi 14 octobre

Carte de membres
honoraires de l'harmonie
Samedi 30 septembre

Les projets en cours et à venir

De nouveaux abribus

Une page se tourne ! **Le vieil abribus rose de Sergy-Haut va être démonté** prochainement pour laisser place à un projet de vélos électriques en libre-service (détails ci-dessous).

Néanmoins, **deux nouveaux abris vont être installés à Sergy-Haut et un à Sergy-Bas, aux Longets,** en remplacement de celui qui n'avait pas résisté à une forte tempête.

A noter que ces équipements, financés par la publicité, ne représentent aucun frais pour la commune.

Aménagement centre-village

Au fil du temps, la petite place de notre centre du village, en face de la bibliothèque, a pris un tournant esthétiquement discutable, avec plusieurs graffitis.

Dès lors, elle va au cours des prochains mois **bénéficier d'un coup de jeune.** Les murs vont être repeints afin de faire disparaître les tags, une pergola en bois entourée de plantes grimpantes, avec des bancs, va être installée, afin que les promeneurs et les personnes qui attendent le bus bénéficient d'un emplacement agréable.

Avec la mise à disposition à venir de la station vélos en libre-service, nous espérons redonner une utilité à cette place et comptons sur la considération de chacun afin qu'elle ne soit pas à nouveau vandalisée.

Hé Léman

Un dispositif pour faciliter le covoiturage quotidien va être mis en place localement et une ligne sera accessible prochainement à côté de l'arrêt de bus au centre du village.

Ce service s'inspire de l'auto-stop, l'utilisateur se rends à un arrêt de covoiturage dédié, indique sa destination et part avec le premier conducteur qui s'arrête.

En effet, il n'est pas toujours évident de trouver un covoitureur dans son entourage et peu sécurisant d'aller au travail en autostop. Et pourtant, de plus en plus de personnes sont prêtes à covoiturer à condition que la solution soit simple.

Plus d'informations sur :
https//www.covoiturage-leman.org

Vélos en libre-service

A l'instar d'autres commune du Pays de Gex, la municipalité de Sergy souhaite apporter un nouveau service à ses habitants : **les vélos électriques en libre-service.** L'objectif étant de favoriser et de développer la mobilité douce mais également de démocratiser le vélo électrique pour nos habitants qui n'ont pas sauté le pas ou pas nécessairement les moyens d'en acquérir un.

La commune a demandé un avant-projet sommaire à l'entreprise B2eBike qui nous propose, comme pour les villes de Divonne-les-Bains, Saint-Genis-Pouilly, Grilly, Sauverny et bientôt Gex, Vesancy et Ferney-Voltaire, de mettre à disposition de nos habitants **10 vélos électriques** en libre-service, répartis sur 2 stations de 15 places cumulées. Ces vélos seront bien entendu compatibles avec les autres communes et plus rien ne vous empêchera d'aller vous balader dans les communes voisines sans effort, ou presque.

Le conseil municipal ayant validé cette première phase, un projet définitif a été demandé à l'entreprise. Au regard de la forte demande gessienne, nous avons bon espoir de pouvoir **inaugurer ce service au cours de l'année 2024.**

Les projets en cours et à venir

Travaux chemin de la Verpillère

Les habitants du Chemin de la Verpillère vont enfin voir **débuter les travaux d'aménagement de leur rue fin octobre pour une livraison prévue à la fin du printemps 2024.** Les riverains ont été conviés à une réunion de quartier dédiée à la présentation des travaux le 18 septembre dernier.

Travaux chemin de la Ramaz

Les travaux de renouvellement du réseau d'eau potable, lancés le 17 avril 2023 par la Régie des Eaux Gessiennes au chemin de la Ramaz, chemin du Foyer et impasse en Genevry, se passent relativement bien. **La fin des travaux est prévue pour fin novembre 2023.** Pour le chemin des Trompettes, les travaux vont se prolonger sur 2024 car des autorisations doivent être obtenues auprès de la Réserve naturelle du Haut-Jura.

Retrouvez notre commune sur Insta !

@MAIRIEDESERGY

Points verts

TRIER DEVIENT PLUS SIMPLE ! les couleurs des couvercles sont progressivement changés, en attendant vous pouvez déposer votre tri dans le bleu ou le jaune

Afin de mieux supporter l'augmentation des déchets à trier, deux conteneurs de tri vont être ajoutés aux points verts, un à Sergy-Haut et un au Pontenay.

La salle St Nicolas devient un nouveau lieu d'exposition

Le Conseil municipal souhaite **mettre en lumière les artistes de Sergy** dans un premier temps et des alentours ensuite, en leur donnant la possibilité **d'exposer leurs œuvres pendant trois mois,** dans la salle Saint Nicolas, attenante à la bibliothèque. L'artiste aura la possibilité de faire deux inaugurations, une public et une privée.

Si vous êtes un artiste débutant ou confirmé, vous pouvez déposer ou envoyer par courrier ou e-mail votre dossier de candidature à la mairie en expliquant votre concept.

Les premières expositions vont avoir lieu en fin d'année, après avoir effectué quelques aménagements et travaux nécessaires.

Nous avons hâte de découvrir de nouveaux talents !

Opération village propre

Malgré une météo incertaine, le **16 Septembre dernier,** plusieurs volontaires se sont rassemblés de bonne heure et de bonne humeur pour participer à l'opération annuelle « Village propre ».

Cette année la commune de Sergy a souhaité s'associer à la journée Mondiale du nettoyage et ce n'est pas moins de **210 kg de déchets** qui ont pu être ramassés sur notre commune. 9 circuits sont proposés aux bénévoles sur les routes et chemins de la commune. Vous trouverez ci-dessous le poids des collectes par circuits :

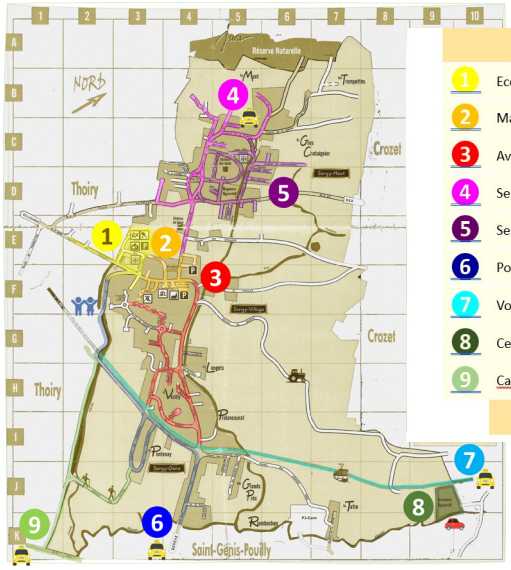

Collectes par parcours / Kg		
1	Ecole - Calame - Tennis	43
2	Mairie -> Eglise -> Boulangerie	2
3	Avenue du Jura -> Vezely -> Mussel	17.5
4	Sergy haut - Chemin de la montagne	_
5	Sergy haut - Clarines - Cacière	54
6	Pont Allondon -> Fontenay -> Cairoly	16.5
7	Voie ferrée depuis centre sportif	74.5
8	Centre sportif	3
9	Cairoly depuis Casanova	_
	Total :	210

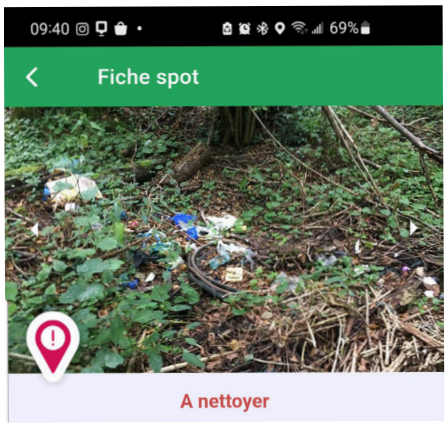

Cette collecte a également permis de débarrasser **70 kg d'encombrants** et de localiser plusieurs zones à nettoyer pour lesquelles notre équipe technique devra intervenir. En effet via l'application Trash-spotter, il est possible de signaler un dépôt de déchets ou d'encombrants en précisant sa nature, sa localisation et en ajoutant une photo.

Les enfants de l'école ont également pris part à cette opération **en confectionnant des diplômes** remis aux ramasseurs mais aussi de beaux galets colorés qui ont permis l'organisation d'une « chasse aux galets » pour les plus jeunes.

Nous remercions tous les participants ainsi que les employés communaux et membres de la Commission développement durable pour l'organisation. Nous vous attendons nombreux l'année prochaine pour la prochaine édition.

L'application Trash-spotter est disponible gratuitement
et permet de prolonger les actions de nettoyage tout au long de l'année :

Trash Spotter

Android IOS

Les stages Multisports

La 10ème édition des stages multisports pour les 8 /15 ans s'est déroulée fin août et nous profitons de l'occasion pour faire un petit bilan :
Le premier stage s'est déroulé aux vacances d'automne 2021 avec une dizaine d'enfants. A présent, les stages accueillent 26 enfants en 2 groupes sur une semaine, à chaque période de vacances scolaires.
226 enfants ont, depuis le début, participé au moins à un stage et 21 enfants au moins à 3 stages.

Les enfants de Sergy sont à 40% représentés, puis Saint Genis, Thoiry et Crozet. Nous rappelons que les enfants sergiens bénéficient de tarifs préférentiels. La tranche d'âge la plus représentée est les 9 - 11 ans.

L'objectif reste le même depuis le début, **proposer un stage accessible, permettant de pratiquer des activités encadrées par des spécialistes de leurs disciplines,** avec un changement d'activités de 40% à chaque stage. Ainsi, les enfants ont pu découvrir des activités innovantes comme le Racketlon, le Footgolf, Le Kinball ou le Pickelball. Les épreuves de Sergy Lanta sont également proposées à tous les stages, notamment la tant redoutée « épreuve des poteaux ».

Le vol en ULM, proposé en option, a rencontré un franc succès avec plus de **200 vols réalisés !** Nous remercions l'association Les Ailes de Sergy qui met tout en œuvre pour que les enfants vivent cette expérience dans les meilleures conditions.

Nous rappelons également que les familles de notre commune qui rencontrent des difficultés financières peuvent contacter le CCAS (Centre communal d'action sociale) afin de se renseigner pour bénéficier d'aides.

Les dates des prochains stages :

- 19 au 23 février 2024
- 22 au 26 avril 2024
- 8 au 12 juillet 2024
- 26 au 30 août 2024

Les After-Work Multisports

La 15ème soirée Afterwork qui a eu lieu en juin, a regroupé plus de 25 participants, leur permettant ainsi de découvrir les sports de raquettes, le Footgolf, le Pickleball, la pétanque et rencontrer de nouveaux partenaires de jeux sans objectif compétitif, ni matches ou classement.

Les prochaines soirées Multisports auront lieu les jeudis **26 octobre 2023, 22 février 2024, 25 avril 2024 et 27 juin 2024.**

Le footgolf

Créé en Hollande en 2009 le Footgolf est aujourd'hui en plein essor dans le monde. Déjà 17 nations ont créé leur fédération et participé aux championnats du monde de 2012.

Installé au centre sportif, le parcours de Footgolf, créé conjointement avec le Footgolf Club gessien, a rencontré un franc succès au sein des soirées Afterwork, des stages multisports, également auprès des clubs de Football et de Rugby du secteur (Esco et gessien, USRG,…,) et aussi auprès des Centres de Loisirs (Prévessin, Cessy, Ferney, Thoiry, Ornex, Gex…). En effet, 300 enfants ont pu découvrir cette nouvelle activité.

Le Footgolf club gessien s'entraîne tous les mardis soir et propose un tournoi ouvert en juin 2024.

Pour toute information, contacter le centre sportif :
centresportif@sergy.fr / 06 33 54 83 49

Journée découverte : Faites du sport

Samedi 2 septembre dernier, la Journée « Faites du Sport » a été organisée de 10 heures à 17 heures. Une vingtaine d'associations, coaches et bénévoles du Centre Sportif ont permis à plus de **300 personnes** de découvrir des activités telles que le squash, le basket, le pickleball, le tennis, la danse, le self défense…
Retenez d'ores et déjà la date du **samedi 1er juin 2024** pour la prochaine édition.

Réservation des installations sportives :
en location annuelle ou individuelle, en location horaire sans engagement de durée sur la plateforme de réservation en ligne : *www.ballejaune.com/club/cssergy*

Portrait de Sergien(ne)

Nous sommes allés à la rencontre de **Marie Jeanne Moine, en charge des Restos du Cœur** sur le secteur de Saint-Genis-Pouilly. Elle nous partage son parcours au sein de cette association.

« J'ai 54 ans et habite Sergy depuis mon adolescence. Je suis mariée et j'ai deux enfants de 19 et 22 ans. J'ai arrêté de travailler pour m'occuper de ma famille, j'avais donc un peu de temps libre et j'ai commencé à aider une amie qui faisait partie des Restos du Cœur de Saint-Genis.

Au début, je l'aidais ponctuellement pour préparer les cadeaux de Noël pour les enfants, ou pour les collectes dans les magasins, puis petit à petit, j'ai intégré l'équipe des bénévoles du centre de Saint-Genis en 2012. Je faisais la distribution alimentaire, puis en 2014, à la suite des élections municipales, j'ai dû faire un choix car mon poste d'adjointe me prenait trop de temps pour pouvoir m'investir correctement au sein des Restos. Puis est arrivée la période du Covid, où le nombre de bénévoles a fortement chuté par peur d'attraper le virus, et de nouvelles élections municipales qui m'ont permis de retrouver du temps libre. J'ai donc réintégré l'équipe des Restos en pleine pandémie, ce qui ne fut pas simple avec les normes sanitaires très strictes à respecter et à faire respecter ! Il manquait du monde au niveau administratif, je suis donc passée de la distribution au bureau, puis de fil en aiguille, **responsable du centre en 2022.**

C'est quasiment un job à mi-temps et nous sommes heureusement une bonne équipe d'environ **30 bénévoles tous très dévoués à la cause.** Nous avons estimé que l'année dernière, le nombre d'heures de bénévolat à St-Genis se chiffre à **4600 heures**, ce qui est quand même conséquent !

J'en profite **pour lancer un appel car nous sommes en constante recherche de bénévoles,** car depuis la crise du Covid, le nombre de bénéficiaires a doublé. Nous sommes actuellement dans de petits locaux au 20 et 22 rue de Pouilly qui deviennent trop exigus et vétustes pour nos besoins. La mairie de Saint-Genis nous a promis un nouveau local dans la future Maison des solidarités mais, avant d'être sorti de terre, ce local nous semble déjà trop petit vu le nombre d'inscriptions qui explose ! Je ne sais pas comment nous allons gérer, mais on y arrivera !

Nous comptons toujours sur les **deux collectes annuelles** (la nationale en mars et la régionale en novembre) pour renflouer nos stocks. Quelques communes ont, l'année passée, eu l'initiative d'organiser des collectes au sein des mairies et j'en profite ici pour les remercier encore une fois car cela nous aide vraiment beaucoup (à bon entendeur !). Si vous voulez nous aider, **vous pouvez aussi passer les mardis et vendredis après-midi au centre de distribution** pour nous déposer vos dons alimentaires. Comme le disait si bien Coluche : **« On compte sur vous » ! »**

Un revenu complémentaire pour nos séniors

Vous êtes un jeune retraité dynamique en recherche d'action et d'implication, la commune vous propose un poste rémunéré au sein de notre restaurant scolaire.

Les horaires : 11h30-13h30, lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Pour cela, veuillez nous faire part de votre intérêt par mail ou courrier à la mairie (18 place de la Mairie, 01630 Sergy / mairie@sergy.fr).

Un nouvel outils RH au service de nos agents

En janvier 2023, après de nombreux mouvements au sein du pôle administratif de la Mairie, la commune a fait le choix de **se doter d'un logiciel dédié à la gestion des ressources humaines : Eurécia.**

Eurécia est un outil destiné à faciliter et fluidifier la gestion RH, en dématérialisant et en automatisant l'ensemble des processus traditionnels dans un objectif de gain de temps et de productivité pour notre collectivité.

Des objectifs ont donc été rapidement atteints : **un gain de temps pour l'agent en charge des ressources humaines, un meilleur suivi des dossiers et une modernisation des processus RH.**

La mission locale, qu'est-ce que c'est ?

Tu es sorti(e) du système scolaire et tu as entre 16 et 25 ans ? Tu voudrais mettre en œuvre ton projet professionnel ? et tu as besoin d'aide ?
Au sein de ta Mission Locale qui se trouve à Gex, **tu as l'opportunité de rencontrer un conseiller** qui peut t'accompagner sur plusieurs thématiques.
Tu pourras lui parler emploi, formation, logement, santé, mobilité, citoyenneté et projet professionnel.
Ton conseiller est là pour répondre à tes questions, dans une relation de confiance. Il travaille en réseau avec les partenaires du territoire, les entreprises, les collectivités locales, territoriales et fait partie du service public de l'emploi. Il possède les outils et applique les mesures gouvernementales mises en place par l'Etat pour les jeunes (notamment l'Obligation de Formation pour les jeunes de 16 à 18 ans en décrochage scolaire).
Tu pourras participer à des ateliers comme la recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, simulation d'entretien d'embauche), la préparation au code de la route, des visites d'entreprise, la mise en place de stages, des ateliers budget ou encore comment trouver un logement, car il y a également un service logement, le CLAJJ (comité local pour le logement autonome des jeunes).
Mais pas que ! **Tu pourras aussi accéder à une formation** pour préparer ton diplôme, partir à l'étranger grâce à Erasmus ou Ouat, travailler ta posture, répondre aux offres des entreprises et être au courant des recrutements du Pays de Gex, te créer un réseau et participer à des forums (apprentissage, job d'été, sécurité routière…).

Alors si tu es curieux et que tu souhaites être accompagné(e) dans tes projets, **appelle ta mission locale** au 04 50 41 60 46 pour obtenir un rendez-vous à Gex, Saint-Genis ou Ferney.
facebook.com/mlobg
Instagram.com/mission.locale.obg
mlobg.fr
Adresse: 148 rue du Commerce, 01170

Mission Locale
Oyonnax-Bellegarde-Gex

Assistante sociale : Les demandes de RDV avec une assistante sociale doivent être pris auprès du Point accueil solidarité à SAINT-GENIS-POUILLY – 62, rue de Genève – Tél. : 04 50 20 52 20.

Journée cohésion agents - élus

Le dimanche 10 septembre, les agents et les élus se sont retrouvés sur un magnifique site à Gex, avec une météo ensoleillée, afin de participer à une **journée de cohésion.**

Cet évènement, organisé avec brio par Isabelle Pichard, 1ère adjointe, avait comme objectif de renforcer la cohésion d'équipe et de rapprocher les personnes à travers une journée conviviale, avec des activités en équipes, ludiques, créatives et sportives.

Avoir un sentiment d'appartenance est indispensable pour travailler ensemble et souder les équipes, merci à tous les participants pour cette belle journée pleine de sourires et de bonne humeur !

Du côté de nos agents : Bienvenue à Gwénaëlle

Gwen arrive de la commune de Prévessin-Moëns où elle exerçait le poste d'Agent technique polyvalent.

A Sergy, elle a la mission d'agent au sein de l'équipe cantine où elle sert nos petits sergiens avec un sourire et une abnégation qui lui est propre.

Merci à elle d'avoir accepté ce défi, nous lui souhaitons de s'épanouir professionnellement à nos côtés !

Focus sur nos associations

Les sapeurs-pompiers de Sergy

Il est important de dissocier le Corps, qui représente l'opérationnel, avec les manœuvres d'entrainements et les interventions, de l'Amicale, qui est une association en charge de l'organisation des manifestations.

Mot du chef de Corps, Fabien COLAS :
Le SLIS (service local incendie et de secours) de Sergy a un effectif de 18 Sapeurs-Pompiers : 4 femmes et 14 hommes. Nous pouvons également compter trois jeunes de notre commune dans la section des jeunes sapeurs-pompiers de Thoiry Sud Gessien.

Nos interventions varient entre les secours à personnes, les incendies et les opérations diverses : les inondations, nids de guêpe, capture d'animaux, travaux de remise en état lors de tempêtes… et chaque année, nous constatons une augmentation du nombre d'interventions.

Après de nombreuses années de bons et loyaux services, notre véhicule 4x4 a été vendu pour être remplacé puisque celui-ci devenait trop coûteux en réparations. Nous remercions notre municipalité de nous avoir suivis pour l'achat de ce nouvel engin. En signe de reconnaissance et de gratitude, l'ensemble des pompiers de Sergy ont décidé de ne pas toucher leurs vacations de l'année 2022 et de les rétribuer à la commune.

Un projet de nouvelle caserne est en cours afin de respecter les normes en vigueur, avoir davantage d'espace et améliorer la praticité et l'accès aux locaux.

Nos portes sont grandes ouvertes si vous souhaitez rejoindre l'aventure ! N'hésitez pas à me contacter si vous ou vos enfants (dès 12 ans) ont envie de découvrir ce monde et de mettre à profit leur temps libre (colas.fabien01orange.fr).

Mot du Président de l'amicale, Philippe MORAIS :
L'amicale de Sergy compte 30 membres (dont 9 retraités et 2 membres honoraires), de 16 à 90 ans. Notre association organise plusieurs manifestations sur la commune de Sergy comme la vente des calendriers de fin d'année, les vœux au mois de janvier pour vous remercier de nous avoir ouvert vos portes, la traditionnelle choucroute en début d'année, le Festi'Fire prévu le 25 mai 2024, le 14 juillet et les diffusions de grands évènements sportifs tels que la coupe du monde de football.

De la part de toute l'amicale des pompiers de Sergy, un grand merci à tous les habitants de notre commune et alentours pour votre soutien et votre présence aux manifestations !

Le tennis club de Sergy

Les cours de l'école du Tennis Club de Sergy ont débuté le 13 septembre dernier, sur le terrain couvert du Centre sportif, et se termineront autour du 15 juin 2024.
L'école de Tennis compte 16 groupes de cours pour enfants (pour un total de 101 enfants âgés de 4 à 17 ans) et 5 groupes de cours adultes, dont 2 groupes d'équipes pour les championnats interclub, pour un total de 25 adultes.
Les cours de tennis sont donnés depuis plusieurs années par **deux professeurs, Alexandre et Arnaud.** Le club de tennis organise plusieurs tournois entre les terrains du Centre Sportif de Sergy et ceux du Tennis Club au centre du village. Prochaine date à retenir, le tournoi OPEN de Sergy du 1er au 15 juin 2024.

Contacts : Tel : 06 18 13 32 95 / Email : tcsergy@gmail.com

Le sou des écoles

Il est important pour notre commune de vous informer de la **nécessité de cette association de parents d'élèves** dont l'objectif est de collecter des fonds pour co-financer les voyages, les activités culturelles, sportives de vos enfants et participer aux achats de matériel pour l'école.
En 2022-2023, à travers leurs nombreux évènements, **l'association a collecté 30'000 euros** qui ont permis une année riche en découverte pour vos enfants : voyages scolaires, cours de tennis, fabrication de jus de pommes…

Mais toutes ces actions ne se réalisent pas toutes seules ! C'est grâce à des parents solidaires et investis qui agissent pour vos enfants ! **Alors rejoignez-les vite**, en tant que membre permanent, ou intermittent sur certains évènements.

Contact : Sou.sergy@gmail.com
Vous pouvez les suivre sur Facebook ou Insta !

A savoir

Règlementation sur les habitats atypiques et alternatifs

Les tiny-house ou les caravanes sont dans l'air du temps, nous souhaitons apporter quelques précisions concernant leur règlementation.
Dans le Pays de Gex, c'est parfois par nécessité que des particuliers se tournent vers ce mode de logement alternatif, car le manque mais surtout les prix des logements deviennent prohibitifs.
Néanmoins, il est important de rappeler que ces logements comportent eux aussi leurs lots de règles à respecter. En effet, la tiny-house est considérée par le code de l'urbanisme comme une habitation légère de loisirs et relève donc du droit commun de la construction. Leur installation, si elle est d'une durée supérieure à 3 mois, **nécessite soit une Déclaration préalable, soit un Permis de construire.**
La caravane, quant à elle, possède un moyen de mobilité et doit être installée sur un terrain prévu à cet effet (camping par exemple) et sur notre commune, cette dernière ne peut être transformée en lieu d'habitat permanent.
Si vous avez des doutes ou des questions concernant ces modes d'habitats alternatifs, **notre service urbanisme reste à votre disposition.**

Permanence Urbanisme : Pour toutes les questions relatives à l'urbanisme, une permanence est assurée par ***Mme RAGOT, instructrice de la commune,*** le jeudi matin de 9h00 à 12h00 ***sur rendez-vous auprès du secrétariat de la Mairie.***

Divagation des chiens

(Extraits de l'arrêté municipal 32.21 du 12 avril 2021)

La divagation des chiens en toute liberté et sans surveillance est interdite :

- Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique et dans les espaces publics dévolus au repos et à la détente, parcs, jardins publics, espaces verts et autres lieux aménagés à cet effet, qu'à la condition d'être tenus en laisse.
- Au-delà de ces espaces, si l'animal n'est pas tenu en laisse, il doit être immédiatement rappelé en cas de présence d'un tiers (joggeurs, cyclistes, promeneur, etc..), sous contrôle, et attaché.
- En cas d'animal en liberté face à un chien en laisse, le chien en liberté doit être immédiatement rappelé même s'il est sociable et gentil car il existe de multiples raisons pour qu'un propriétaire de chien ne veuille pas détacher son animal (blessures, chaleurs pour les femelles, surdité, mauvaise vue, peur, agressivité etc. ..)
- Les propriétaires de chien sont tenus de ramasser les déjections de leur animal sur la voie publique y compris dans les parcs et jardins.
- Tous les chiens doivent être identifiés comme prévu par la règlementation en vigueur (article D212-63 et suivants du code rural).

Sur toute la commune de Sergy, du 1er avril au 15 juillet, LA TENUE DES CHIENS EN LAISSE EST OBLIGATOIRE :

- Cette mesure a pour but de protéger la faune sauvage durant la période de reproduction. En effet, la divagation des chiens cause de graves perturbations à la faune sauvage qui peuvent aller de la mise en fuite à la poursuite, la capture et même la mise à mort d'animaux.
- En dehors de ces dates, si vous croisez des personnes, que ce soit des joggeurs, des cyclistes, ou autres promeneurs, une seule règle, votre chien est immédiatement rappelé, sous contrôle, et attaché.

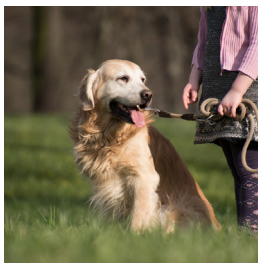

Devenons tous acteurs de la préservation de la faune sauvage et du respect entre riverains.

Election européennes en 2024

Les représentants au Parlement européen sont élus par les citoyens des pays de l'Union européenne lors des élections européennes. Les prochaines élections européennes sont prévues le **dimanche 9 juin 2024**. Il n'y aura pas de second tour.

Recensement militaire

Chaque jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois qui suit. Son recensement fait, il reçoit une Attestation de recensement, qu'il devra présenter lors de certaines démarches (inscription au BEP, baccalauréat, permis de conduire, examens soumis au contrôle de l'autorité publique).

Les pièces à fournir en mairie pour le recensement citoyen sont la Carte nationale d'identité ou passeport valide, le livret de famille à jour et un justificatif de domicile.
Le jeune doit indiquer sa situation scolaire et les diplômes scolaires obtenus à la date du recensement.

Après le recensement, votre centre du Service national doit être informé de tout changement de situation :

- changement de domicile
- changement de situation familiale
- changement de situation professionnelle.

Le jeune qui s'est fait recenser est ensuite convoqué à participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Les décisions du Conseil

Le 27 juin 2023, le conseil municipal a décidé de :

• Valider le projet de contrat de location de l'appartement du Centre sportif ; Valider les éléments engageant la commune, les dates et les sommes prévues par le contrat de location de l'appartement du Centre sportif ; Autoriser Madame le Maire à signer le contrat de location de l'appartement du Centre sportif selon les termes présentés ;

• Arrêter le montant de la garantie emprunteur de 4 logements sociaux à 80 % ; Autoriser Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'engagement de la commune dans la garantie d'emprunt pour 4 logements sociaux au profit d'Alliade Habitat selon les termes mentionnés.

Le 25 juillet 2023, le conseil municipal a décidé de :

• Valider l'avenant n°2 de l'entreprise SAS Bridon distribution gastronomie – Bourg traiteur ; Autoriser Madame le Maire à signer cet avenant et à engager tous les paiements liés ;

• Autoriser Madame le Maire à signer tous les devis nécessaires au lancement des travaux chemin de la Verpillière pour un montant maximum de 65 000 € HT ;

• Valider le dossier de demande de rétrocession de réseaux et/ou de voirie ; Valider la convention type telle que proposée ; Valider l'application de la procédure aux futures demandes et à celles déjà exprimées.

Le 19 septembre 2023, le conseil municipal a décidé de :

• Valider la modification de la durée du temps de travail sur le poste de Coordinatrice périscolaire à 32h05 ; Valider la modification de la durée du temps de travail sur le poste d'Agent d'animation à 33h09 ; Valider la modification de la durée du temps de travail sur le poste d'Agent d'animation à 33h09 ; Valider la modification de la durée du temps de travail sur le poste d'Agent d'animation à 33h51 ; Valider la modification de la durée du temps de travail sur le poste d'Agent d'animation à 29h19 ; Valider la modification de la durée du temps de travail sur le poste d'Agent d'animation à 21h15 ; Autoriser la création d'un poste d'Agent d'animation à temps non-complet pour une durée de temps de travail à 26h00 hebdomadaires ; Autoriser le transfert et la modification d'un poste du service périscolaire d'Agent d'animation à temps non-complet de 30h42 hebdomadaires vers le service cantine et entretien des locaux d'Agent technique polyvalent à 30h00 hebdomadaires ; Valider la modification de la durée du temps de travail sur le poste d'Agent technique polyvalent à 34h15 ; Autoriser Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à ces modifications et à leurs applications ; Autoriser Madame le Maire à signer tous les contrats de travail correspondants à ces modifications ;

• Autoriser la création d'un tarif propre à l'école de squash de Sergy au prix horaire de 10.00 €/heure à la place de 15.00 €/heure ; Modifier le tarif en vigueur du Tennis club de Sergy à 7.50 € /heure pour le tennis intérieur, à la place de 8.00 €/heure ; Modifier le tarif en vigueur du Tennis club de Sergy à 4.00 € /heure pour le tennis extérieur, à la place de 3.00 €/heure ; Valider la grille tarifaire du centre sportif communal telle que présentée ; Autoriser Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires permettant de mettre en œuvre l'application de cette grille tarifaire ; Valider les dix conventions annuelles ci-dessus présentées pour la saison sportive 2023/2024 du centre sportif communal ; Autoriser Madame le Maire à signer les conventions annuelles ci-dessus présentées pour la saison sportive 2023/2024 du centre sportif communal ;

• Valider le montant maximum de 6 000 € TTC pour l'organisation d'une semaine de stage sportif pour les enfants en octobre 2023 ; Autoriser Madame le Maire à signer les conventions liées à l'organisation de ce stage ;

• Autoriser Madame le Maire à signer les conventions liées à l'organisation de petits évènements et d'activités sporadiques au cours de l'année sportive 2023/2024 ;

• Valider le devis de l'entreprise DESBIOLLES d'un montant de 68 146.25 € HT pour les travaux du chemin de la Verpillère ; Autoriser Madame le Maire à signer ce devis ;

• Valider les termes prévus par l'avenant n°1 au marché public avec la société GIRODMEDIAS ; Autoriser Madame le Maire à signer l'avenant n°1 au marché public avec la société GIRODMEDIAS et tous les documents permettant de l'appliquer ;

• Valider le principe du lancement projet vélos en libre-service ; Autoriser Madame le Maire à signer tous les documents permettant d'avancer vers une proposition finale de ce projet ;

• Valider le montant de 100 € par jour pour la location du podium municipal pour des associations ; Autoriser Madame le Maire à signer toutes les conventions de location de ce podium pour un montant de 100 € par jour.

Le 18 octobre 2023, le conseil municipal a décidé de :

• Valider la mise en place du dispositif HéLéman sur la commune de Sergy et autoriser Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires permettant de mettre en œuvre ce dispositif sur la commune

• Valider le devis de la société RAMPA TRAVAUX PUBLICS pour les travaux présentés et autoriser Madame le Maire à signer le devis d'un montant de 37 937.18 € HT

• Valider le CRAC 2022 de la ZAC Sergy dessous

• Accorder la garantie à hauteur de 80 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 535 289.00 euros souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour 4 logements locatifs sociaux situés à Sergy « la Combette » Chemin de la Verpillère; apporter les conditions nécessaires pour cette garantie et signer la convention de réservation de logements

• Autoriser Madame le Maire à signer un accord de participation à la sortie scolaire pour la somme de 3 842 € ; Autoriser Madame le Maire à signer tout document permettant d'effectuer cette dépense et de la prévoir au budget.

Recettes, voyage en Italie

La Focaccia de Paolo

Ingrédients
- *700 g de farine T55*
- *550 g d'eau (température ambiante)*
- *1 sachet de levure sèche*
- *2 cuillères à soupe d'huile*
- *1 cuillère à soupe de sel*
- *1 cuillère à soupe de purée de pommes de terre*

Préparation

➡ Mélangez la farine avec la purée et la levure ; ajoutez l'eau petit à petit jusqu'à ce qu'il vous reste un demi-verre ; ajoutez le sel et l'huile ; bien mélanger en ajoutant le reste de l'eau. On obtient une pâte très molle.
➡ Huiler une plaque à pâtisserie (30x40 cm) et déposer le mélange obtenu.
➡ Laisser lever environ 1 heure et demie dans un endroit tempéré. Après la levée, allumez le four à 200°C (chaleur haut-bas).
➡ La focaccia peut être garnie de tranches de tomates (version classique), de tomates cerises entières pelées, de tomates pelées, d'oignons. Après la levée, déposez les tomates de votre choix sur la surface et mettez de l'huile sur la surface et de l'origan si vous aimez.
➡ Laisser reposer encore 15 à 20 minutes.
➡ Cuire au four 10 minutes sur la grille basse (premier niveau) ; puis relevez la grille en position médiane du four et laissez cuire encore 20/25 minutes.

Le Tiramisu de Chiara

Ingrédients :
- *6 œufs*
- *500 g de mascarpone*
- *1 cuillère à soupe de sucre*
- *Biscuits boudoirs*
- *Café sans sucre*
- *Cacao en poudre*

Préparation

➡ Monter les jaunes d'œufs avec le sucre. Incorporer le mascarpone.
➡ Monter à part les blancs en neige et ensuite les intégrer délicatement au reste de la crème.
➡ Imbiber légèrement les boudoirs dans le café et réaliser des couches en alternant les biscuits et la crème. La première couche doit être de biscuits, la dernière de crème.
➡ Garder au réfrigérateur quelques heures avant de servir.

Au moment de servir, saupoudrer de cacao en poudre.

Agenda des manifestations

» Samedi 11 novembre 2023 à 11h :	Cérémonie commémorative du 11 novembre 1918
» Jeudi 16 novembre 2023 :	Séance d'improvisation « Jam Session », par One Voice Connect
» Samedi 18 novembre 2023 :	Location de skis au local du Sou des Ecoles
» Dimanche 19 novembre 2023 :	Repas du Beaujolais nouveau, organisé par le Pulling Gessien
» Du 24 au 26 novembre 2023 :	Exposition du Crêt des Arts (vernissage dès 18h30 le vendredi)
» Samedi 2 décembre 2023 à 20h :	Soirée théâtre avec la troupe « tous en scène », organisée par le Crêt des Arts
» Mardi 5 décembre 2023 à 18h :	Fresque de la Biodiversité, organisée par les Amis de la Réserve
» Samedi 9 décembre 2023 :	Goûter des aînés
» Dimanche 17 décembre 2023 :	Marché de Noël, organisé par le Comité des Fêtes
» Jeudi 21 décembre 2023 :	Marché de Noël de l'école, organisé par le Sou des Ecoles
» Samedi 23 décembre 2023 :	Concours de Belote, organisé par la Pétanque Sergienne
» Les 12 et 13 janvier 2024 :	Concours - Dégustation de Soupes, organisé par le Sou des Ecoles
» Vendredi 19 janvier 2024 à 19h :	Vœux du Maire à la Salle de la Calame
» Samedi 3 février 2024 :	Concert d'Hiver de l'Echo du Crêt de la Neige
» Vendredi 9 février 2024 :	Soirée Mardi gras - Carnaval, organisée par le Sou des Ecoles
» Dimanche 11 février 2024 :	Repas de l'Alambic, organisé par le Pulling Gessien
» Vendredi 8 mars 2024, 20h :	Evènement autour de la journée de la femme, organisé par la commune
» Samedi 13 mars 2024 :	Tournoi du Bridge Club
» Samedi 13 avril 2024 à 20h30 :	Concert de Printemps de l'Echo du Crêt de la Neige
» Vendredi 3 mai 2024 :	Fête de Printemps, organisée par le Sou des Ecoles
» Les 4 et 5 mai 2024 :	Stages de chants avec One Voice Connect
» Dimanche 5 mai 2024 :	Repas CCAS
» Les 18 et 19 mai 2024 :	Foire de Printemps par le Comité des Fêtes
» Samedi 25 mai 2024 :	Festi'Fire
» Les 25 et 26 mai 2024 :	Spectacles de fin d'année, réalisés par l'Ecole de Cirque Chrysalide
» Du 1er au 15 juin 2024 :	Tournoi Open du Tennis Club Sergy
» Samedi 15 juin 2024 :	Les Vieilles Mécaniques avec le Pulling Gessien
» Samedi 15 juin 2024 :	Concert de fin d'année de One Voice Connect
» Vendredi 21 juin 2024 :	Fête de la Musique, avec l'Echo du Crêt de la Neige
» Samedi 29 juin 2024 :	Kermesse de l'école

Informations utiles

Hôpital de St-Julien-en-Genevois	04 50 49 65 65
Hôpital Alpes Léman de Contamine-sur-Arve	04 50 82 20 00
Hôpital privé Pays de Savoie d'Annemasse	04 50 83 43 43
Centre hospitalier Annecy Genevois	04 50 63 63 63
Hôpital Cantonal de Genève	00 41 22 372 33 11
Hôpital de la Tour à Meyrin	00 41 22 719 61 11
Maison de retraite de Tougin	04 50 40 38 38

Gendarmerie de Thoiry
117 rue des Chenaillettes
01710 THOIRY

04 50 42 12 01
ou le 17

Centre Anti-poison de Lyon 04 72 11 69 11

SOS Animaux Pays de Gex 04 50 41 74 80

Votre mairie

Les horaires d'ouverture :

Lundi :	Fermé
Mardi :	09h – 12h / 14h – 18h
Mercredi :	09h – 12h / après-midi fermé
Jeudi :	09h – 12h / 14h – 18h
Vendredi :	Matin fermé / 14h – 17h

Coordonnées :
Tél : 04 50 42 11 98

Courriel : mairie@sergy.fr

Site internet : www.sergy.fr

Commune de Sergy

Le site de la mairie :
Flashez ce QR-Code

Renseignements urbanisme
Tél : 04 50 42 12 83
Permanence le jeudi de 9h à 12 h
mairie@sergy.fr

Crédit photo : Perspective Photos, C. Moine, X. Génot, I. Pichard, P. Martinelli
Comité de rédaction : C. Moine, A. Techer, J. Basilio, P. Martinelli, A. Rei
Mise en page et impression : Imprimerie COPY PLUS Prévessin-Moëns